



PROJET SUR L'INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
ET LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU

## Faits saillants du chapitre 2

Absence d'analyse approfondie lors du choix de la technologie des turbines à combustion	Entente signée avant l'approbation réglementaire et sans qu'un plan d'urgence ait été mis en place	Absence d'éléments probants pour étayer les hypothèses formulées dans le cadre de la décision entre le modèle de propriété ou de partenariat
Approvisionnement a devancé la gouvernance	Énergie NB est exposée à des risques financiers et contractuels	Le cadre de gouvernance habituel non respecté

**CONCLUSION GÉNÉRALE :** Énergie NB a fait avancer le projet sur l'intégration des énergies renouvelables et la sécurité du réseau en prenant des décisions clés avant que l'analyse justificative, les processus de gouvernance et les exigences réglementaires ne soient pleinement pris en compte. Des choix cruciaux ont été faits sans tenir compte des risques importants.

En résultat, Énergie NB a assumé des risques de gouvernance, des risques financiers et des risques contractuels à long terme. Cette approche a augmenté l'exposition à l'incertitude en matière de coûts et de réglementation et a réduit l'assurance que les risques pour les consommateurs d'électricité ont été entièrement déterminés, évalués et gérés aux principaux points de décision.